



2020



FOUG À LA UNE

ÉDITION SPÉCIALE



Chères Faouines, chers Faouins,

Nous nous souviendrons de 2020 comme d'une année durant laquelle nous avons démontré notre capacité d'adaptation et notre volonté d'être ensemble.

Ensemble pour affronter la pandémie qui s'est propagée dans toute l'humanité, mettant en péril la santé, l'économie mondiale et les relations sociales, bouleversant la vie de tout un chacun.

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences, la gestion communale ne doit pas s'arrêter de fonctionner. Une situation complexe pour la nouvelle équipe municipale qui doit faire preuve d'adaptation, entre les ambitions légitimes des administrés, des élus et les réalités administratives, législatives, réglementaires ou financières.

Par ailleurs, conformément à la loi dans les communes de 1000 habitants et plus, vous constaterez qu'un encart est réservé à l'expression des conseillers élus sur la liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer l'énergie déployée par les élus en lien avec les services municipaux. Chacun d'entre eux travaille au quotidien avec un sens de l'intérêt général qui mérite notre reconnaissance.

Je tiens aussi à saluer les habitants ayant respecté les règles sanitaires et à féliciter les chaînes de solidarité qui se sont mises en place entre voisins dans plusieurs quartiers.

Historiquement, les grands moments d'épreuve ont été des moments charnières, celui que nous vivons doit permettre de renforcer et d'élargir notre démocratie et de mieux respecter autrui.

Comme dit une personne qui m'est chère : « toute épreuve doit servir à nous faire grandir ».

Une crise sanitaire qui, hélas, aura eu raison de nombreuses animations, spectacles et événements programmés dans notre commune en cette année 2020 mais qui n'a pas empêché une forte implication des commissions dans leurs domaines de compétences dont vous découvrirez un récapitulatif des chantiers, actions et projets issus de leur travail dans les pages de ce bulletin.

Dans l'unité, il nous revient de poursuivre, sans relâche, nos actions pour mieux vivre ensemble et pour le rayonnement de Foug. Je me réjouis de constater que nous sommes de plus en plus nombreux à adopter des gestes qui protègent notre cadre de vie et plus globalement notre environnement. Cela se traduit par des actions simples au quotidien : trier, recycler, réduire sa production de déchets, entretenir ses trottoirs et caniveaux, ramasser les déjections de son animal, ... etc.

Derrière chacun de ces efforts se cache notre capacité à faire évoluer les comportements, à prendre de nouvelles habitudes qui feront bouger les choses et à transmettre à nos enfants un patrimoine dont nous pourrions être fiers, dans le respect d'une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle.

La vie de notre commune ne peut exister sans une forte implication des habitants, du monde associatif, du corps enseignant et de tous les acteurs du territoire. La municipalité partage et s'associe pleinement aux initiatives qui s'inscrivent dans ce bel état d'esprit.

Des actions multiples sont en cours et doivent se concrétiser en 2021, avec, entre autres, le démarrage de la cantine des enfants de maternelle dans l'ex-logement du gymnase, réaménagement en consé-

quence, la réalisation de l'espace de respiration de l'îlot Serrière, la réfection de la rue de la Haute Cour et de l'impasse Vauban, la réfection globale de l'éclairage public, l'accueil des nouveaux habitants, le devenir de la Poste, la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ... mais aussi le début de projets nécessitant des études comme l'implantation de vidéoprotection (1ère phase), un jardin partagé, la réfection de la cour de l'école primaire du Luton et des sanitaires de l'école maternelle des Tilleuls, l'implantation d'une aire de déchets verts, la remise en service du terrain de pétanque aux Sources, ... etc.

Les sujets ne manquent pas et vous comprendrez que des choix devront être opérés mais je sais que l'équipe municipale qui m'entoure s'efforcera toujours d'y apporter des réponses.

Pour bien débiter cette nouvelle année, je souhaite que les temps difficiles disparaissent rapidement et ne soient plus qu'un mauvais souvenir, que de nouvelles perspectives s'offrent à nous, que nous puissions retrouver sérénité, convivialité et joie de vivre et que j'aie le plaisir de vous souhaiter mes vœux de vive voix.

Ne perdez jamais l'espoir et continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite une heureuse et belle année 2021.



**Philippe
MONALDESCHI,**
Maire de Foug

Page 1	: Une
Page 2	: Édito du Maire - Sommaire
Page 3	: Le Conseil Municipal des Jeunes
Page 4	: Commission Communication
Page 5	: Commissions Vie Associative
Page 6	: Petite enfance et Périscolaire Bibliothèque
Page 7	: Travaux
Page 8	: Forêt - Environnement
Page 9	: Cérémonies - C.C.A.S.
Page 10	: Organigramme - C.C.2.T.
Page 11	: Calendrier
Page 12	: Démarches
Page 13	: Lieux publics
Page 14	: Ce qu'il faut retenir
Page 15	: Ce qu'il faut retenir - État Civil
Page 16	: Concerts - Spectacles - Animations
Page 17	: Associations Sportives
Page 18-19	: Associations Culturelles
Page 20	: Pass Sport Culture
Page 21	: Écoles
Page 22	: Collèges - EHPAD
Page 23	: Mot du groupe d'opposition Finances
Page 24	: Nos Élus

Le Conseil Municipal des Jeunes, en place depuis décembre 2014, poursuit son action et continue à réaliser ses projets.

Au cours de son mandat, qui s'est achevé en décembre dernier, de belles réalisations ont vu le jour :

- Aire de jeux du Luton
- Réfection du parcours de santé
- Mise en valeur de la place Jean Moulin
- Création du City-stade
- Réfection d'un abri bus

Sans oublier une solidarité sans faille :

- Participation à la vente des Brioches de l'Amitié
- Journée intergénérationnelle
- Organisation d'une bourse aux livres
- Fabrication et vente de gâteaux au profit d'une association qui aide des écoliers en difficulté
- Participation au jury de tous les concours communaux

Une nouvelle équipe vient tout juste d'être élue pour un mandat de 3 ans. Elle est composée de 4 enfants de CM1, de 4 enfants de CM2 et de 6 enfants du collège. Ils sont tous très motivés, pleins d'idées nouvelles et impatientes de se mettre au travail.

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous encadrons et sensibilisons ces jeunes élus à une démarche et un engagement citoyen au sein de notre commune et auprès des habitants.



Remise de chèque à l'Association
Une oasis, Une école.

LES NOUVEAUX ÉLUS 2020 - 2023



Léna
LAFOSSE AUDINEAU



Kaël
PÊCHEUR



Gabriel
SHOKRY



Nathan
JOLY



Sofiane
AMESSATE



Stella
CUNA MAZARI



Sonia
SIEBENALER



Ninon
GAND



Owen
PÊCHEUR



Baptiste
GIGOT



Lilou
LEGROS



Julian
LESDALONS



Lorena
GAUTHIER



Emeline
MOGINOT



Jury au concours de soupes



Élus du collège



Remise de prix au concours de soupes



Élus de l'école du Luton



Vente de gâteaux pour l'Association Une oasis, Une école



Distribution colis des anciens

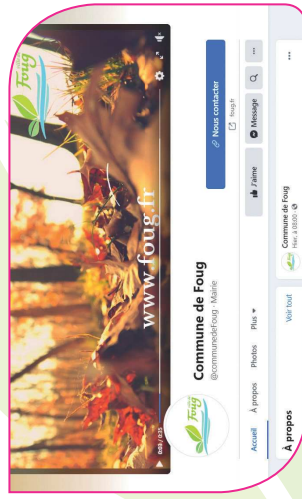
La communication fait partie de notre programme. Aussi, la commission dédiée met tout en oeuvre pour relayer un maximum d'informations adressées à tous les citoyens de notre ville.

Rendez-vous vous est donné à travers les différents outils dont la plupart ont été créés depuis ce nouveau mandat.

Deux sites officiels de la ville de Foug :



Internet : www.foug.fr



Facebook : commune de Foug

En complément des deux sites officiels, quatre outils de communication sont désormais à votre disposition :



Le «flyer» informe les citoyens d'une action et/ou d'une information sur des thèmes précis.

Outil ponctuel permettant de véhiculer rapidement un message à un grand nombre de personnes.

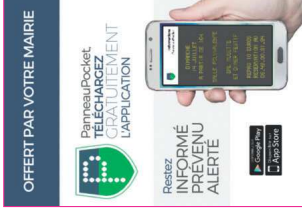


«Foug à la Une», ce journal qui vient abonder le bulletin annuel, sera dans votre boîte aux lettres tous les trimestres. Il s'agit d'un outil de communication, pensé et élaboré pour vous apporter un maximum d'informations sur le fonctionnement et les événements de la commune.

Pour chaque édition, nous vous donnons rendez-vous dans les rubriques de nos différentes commissions, afin d'échanger et de partager l'actualité communale au plus proche de vous.



nouveaux habitants mais vous pouvez néanmoins le trouver en mairie et à la bibliothèque. Son édition sera assurée régulièrement avec les mises à jour nécessaires.



« **PanneauPocket** » Une application gratuite qui permet de recevoir sur son smartphone, les informations urgentes envoyées par la commune. Il constitue un complément pertinent au site internet, Facebook et au panneau d'information électronique et aux autres moyens déjà existants. L'application est à télécharger sur votre smartphone (via AppStore ou PlayStore).

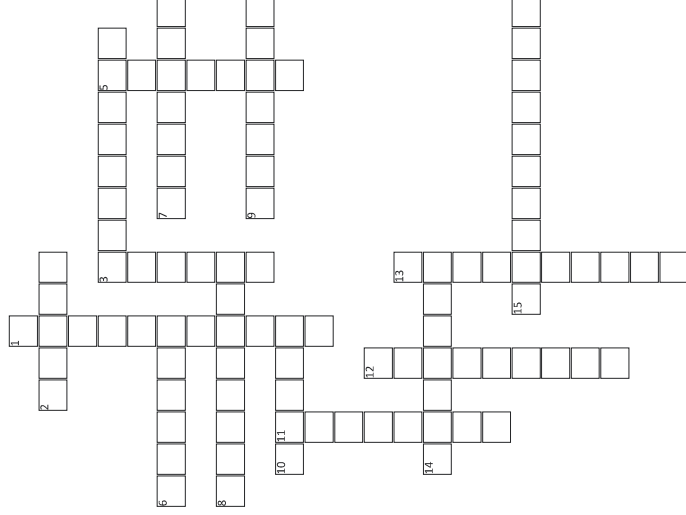
ÉDITION SPÉCIALE - MOTS CROISÉS

Horizontal

- 2 Quel est le nécessaire de se procurer afin de pouvoir accéder à la déchetterie ?
- 3 Quel est le mot manquant dans la phrase suivante « Les jardins répondent aux besoins des personnes qui »
- 6 Qu'est offert à nos centenaires pour leur rendre honneur ?
- 7 Où se situe la nouvelle cantine des élèves de maternelle ?
- 8 De combien d'enfants est composé le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ?
- 9 Ont été assemblés par les bénévoles et ensuite distribués aux habitants de Foug. De quoi s'agit-il ?
- 10 Qu'a été mis en place par la bibliothèque afin que les Faouins puissent continuer à emprunter des livres, CD, etc
- 14 Complétez la citation de Monsieur le Maire « toute épreuve doit servir à nous faire » ?
- 15 À quoi est dû le dépérissement de la forêt communale ?

Vertical

- 1 À quelle fréquence sera distribué le support de communication «FOUG A LA UNE» ?
- 3 Comment s'appelle l'application disponible sur smartphone afin de recevoir en temps réel des alertes de la commune.
- 5 Dans quel cadre le projet «Water for Life» a-t-il été mis en place ?
- 11 Dans quelle rue a été créé un parking de 8 places dont 1 réservée aux personnes à mobilité réduite ?
- 12 Sur quoi repose essentiellement le mouvement associatif ?
- 13 Sur quel projet travaille l'équipe municipale en collaboration avec la gendarmerie ? Cela commence par Vidéo.



La Vie Associative à FOUG, c'est quoi ? Quel impact dans la commune ?

Quelques mots nous viennent à l'esprit «Engagement, Solidarité, Amitié, Intergénérationnel, Bénévolat, Découvertes, Rencontres».

Ces mots affirment la place importante des Associations qui contribuent au maintien du lien social dans la commune. Par leur dynamisme et leur implication, elles améliorent le cadre de vie de la population, participent à la vie de la municipalité par le biais de leurs activités propres mais aussi en prenant part aux manifestations organisées par la commune.



L'année 2020 n'a pas été très favorable aux Associations. Malgré tout, l'énergie et l'envie sont restées intactes. L'ADN des Associations est d'être toujours en mouvement et d'œuvrer dans l'intérêt collectif.

Le mouvement associatif repose essentiellement sur le bénévolat, qualité humaine qu'il est nécessaire de sauvegarder et de développer. Aujourd'hui, toutes les Associations sont impatientes d'une reprise normale de fonctionnement.



La Commission Vie Associative, Intergénérationnel et Solidarité a rencontré les Associations le 2 septembre 2020 à la salle Jean FERRAT, en présence du maire Philippe MONALDESCHI et de l'Adjointe à la Vie Associative Angela RICOU accompagnée de son équipe.

Cette rencontre a permis d'échanger sur la mise en place de la nouvelle convention annuelle, du protocole sanitaire, du calendrier de mise à disposition des locaux et des créneaux, du fonctionnement des clés électroniques, des règlements intérieurs des différentes salles communales et bien entendu de la journée des associations.

Moment fort de la rentrée, la municipalité de Foug a tenu à maintenir cet événement qui a eu lieu ce samedi 5 septembre 2020 à la salle de sports.



Organisée par la Commission Vie Associative, Intergénérationnel et Solidarité, une occasion unique de rencontrer sur un même lieu le monde associatif fougain. Ce moment a permis aux responsables des associations de faire découvrir leurs multiples activités sportives, culturelles et de loisirs.

Le respect des mesures sanitaires n'a pas impacté les échanges, la convivialité et la bonne humeur des participants et des visiteurs.

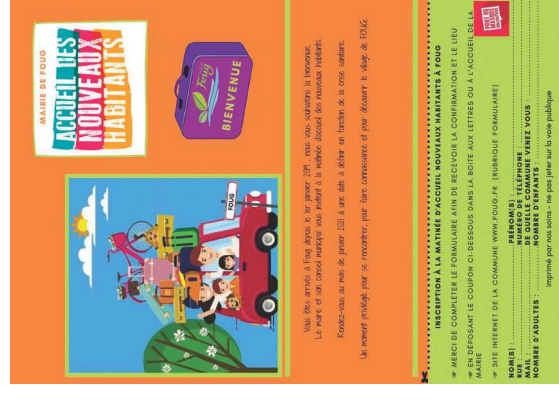
Une journée réussie qui s'est soldée par plusieurs inscriptions. Cette manifestation annuelle reste incontournable, autant pour les Associations que pour la population et la commune.



Un nouveau projet à venir :

«Vous êtes arrivés sur Foug depuis le 1er janvier 2019, vous vous êtes inscrits à la mairie», comme vous avez pu le voir dans le 1er numéro de «FOUG À LA UNE», une cérémonie d'accueil sera réservée prochainement aux nouveaux habitants pour faire plus ample connaissance.

Abordons l'année 2021 avec optimisme et qu'elle soit propice à de belles et de nouvelles initiatives.





Année bien particulière pour les écoles et les enfants, entre confinement et retour progressif en



classe, apprendre à se protéger, à maintenir une distanciation, porter un masque, se laver les mains plus régulièrement. Autant de mesures qui sont venues traverser le quotidien, les activités et les relations humaines.

Il aura fallu la mobilisation de tous, municipalité, équipes enseignantes, parents et un élan de solidarité pour permettre à tous les enfants de maintenir une vie pleine d'énergie et de vitalité,



contribuant ainsi à leur bien-être et épanouissement.

La municipalité, soucieuse d'un bon fonctionnement et d'un soutien aux parents, propose une restauration scolaire dès la maternelle ainsi qu'un



accueil périscolaire matin et soir, la possibilité de confier son enfant hors temps scolaires au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et les mercredis créatifs en collaboration avec les Francas.



Temps forts :

- Remise des calculatrices et de stylos aux futurs collégiens (26)
- Réception d'un 2ème Tableau Numérique Interactif (TBI)
- Passage de Saint Nicolas



La bibliothèque Louis Aragon n'a pas, loin s'en faut, « disparu de notre commune ».

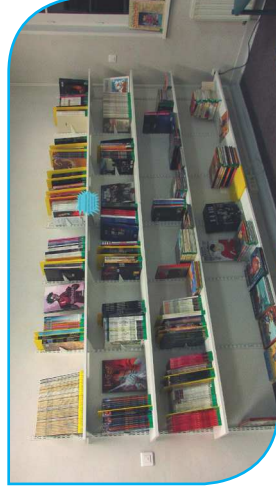
Sandrine et Sophie ont multiplié les initiatives pour maintenir le fonctionnement de cet espace culturel, lieu favorable à la sociabilité, aux échanges et au partage, des composants essentiels pour tous ses adhérents.



Le Drive mis en place permet de proposer un choix divers et varié, entre 3997 livres jeunesse, 4310 livres adulte, 2097 CD, plus d'une centaine de DVD renouvelés 3x/an et enfin ses 15 abonnements à des magazines de différents domaines.

Ce service est complété avec le déplacement à domicile (choix de livres livrés en sacs) et l'animation apportée au sein des écoles (raconte-tapis, kamishibai, les histoires de Sophie), mettant la

fonction de « Bibliothèque hors les murs » en pleine lumière !



L'année 2020 baptisée « BD 2020 » par le Centre National du Livre a été dédiée à la bande dessinée sous toutes ses formes. La Bibliothèque de Foug propose depuis peu un « Mur à BD » où chaque ado/adulte peut goûter aux joies du 9ème art, à travers de nouveaux titres aux côtés des plus classiques. De nouvelles séries de Manga ayant d'ailleurs pris place dans la hotte du Père Noël...



De l'atelier de maquillage, mené par les mains expertes d'Emma LOTTE à la veille de Carnaval, à la venue des 6èmes du Collège Louis Pergaud, accompagnés par la documentaliste Mme Sandra FORTIN ainsi que les passages réguliers des écoles en cette fin d'année, la Bibliothèque reste un lieu de sérénité où il fait bon se cultiver et/ou se détendre.



Ce mandat a débuté avec la finalisation et la réception des travaux de la rue du Pertuis, projet initié sous le mandat précédent. Cet environnement revu, sans trottoirs réhaussés et avec une évacuation des eaux pluviales en son milieu, donne un cachet particulier à cette rue.



Juste avant l'été, des travaux ont été entrepris sur le terrain communal « Parc à moutons ». Un fossé à ciel ouvert a été creusé en limite de propriété et un tuyau de 400 mm de diamètre pour la traversée du chemin a été posé afin de canaliser la source et d'éviter des inondations dans les champs alentour.

Un portail a été installé à l'école du Luiton afin de créer un passage séparé indépendant des classes de l'école et de permettre un accès indépendant des enfants pour se rendre au périscolaire et lors des vacances du centre aéré des Francas.

Cette année, trois dossiers de Prime Municipale d'Aide aux Travaux de Ravalement ont été déposés en mairie. Ces trois dossiers ont reçu la validation de la Commission Travaux, ce qui a permis le versement de la « Prime de Façade » aux dépositaires. Comme vous avez déjà pu le lire dans notre



première feuille de chou, nous avons procédé à des travaux de réfection de certaines rues avec l'intervention de la société SBTP (procédé Blow Patcher). Courant octobre, la société Antoine TP est intervenue afin de rénover ou de créer 200 m² de trottoirs dans les rues Porte de France et de Savonnières.

Nous avons la volonté de poursuivre ces opérations dans le cadre d'un plan pluriannuel de rénovation de la voirie.

Le stationnement est également une priorité pour notre équipe. Aussi nous avons pu concrétiser le projet de création d'un parking en bas de la rue des Remparts. Ce parking offre une capacité de stationnement de 8 places dont une place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite.

Cette fin d'année est également marquée par les deux gros chantiers que sont la déconstruction de l'îlot Serrière (opération gérée et financée par l'EPFL) et la rénovation du mur de soutènement de la rue de Lay Saint Rémy (travaux pilotés et



financés par le Conseil Départemental). Ces chantiers se poursuivront au premier trimestre 2021. Par ailleurs, une étude générale est lancée dans le cadre de la réhabilitation du centre bourg avec la rénovation de la rue François Mitterrand. Cette étude intègre notamment la circulation, le stationnement, la cohabitation avec les piétons.



Groupe de travail « Mieux Vivre Ensemble »

Nous avons par ailleurs mis en place un groupe de travail « Mieux Vivre à Foug ». Ce groupe de travail a pour vocation d'œuvrer à l'amélioration du quotidien de chacun de nous.

Différents axes ont été identifiés :

• La propreté de la commune :

Nous avons initié un nettoyage citoyen le 3 octobre passé. Notre volonté est de continuer ce travail qui a but de faire un « point zéro ». Ensuite,

il appartient à chacun de maintenir en état le trottoir ainsi que le caniveau devant son habitation.

• Les nuisances canines :

De trop nombreuses déjections canines viennent souiller nos trottoirs, parcs, chemins ou autres. Les Commissions Travaux et Environnement se sont réunies afin de travailler sur cette problématique. Nous allons augmenter le nombre de poubelles et de canisacs afin d'éviter ces incivilités. Une nouvelle fois, nous demandons aux propriétaires de chiens d'adopter une attitude citoyenne et respectueuse de l'environnement public.



• Le sentiment d'insécurité :

L'équipe municipale travaille actuellement en collaboration avec la Gendarmerie pour la mise en place de Vidéo Protection sur la commune. Ce projet sera réalisé en plusieurs phases et verra le jour courant 2021.

Par ailleurs, et toujours avec le support de la Gendarmerie, nous allons mettre en place « Participation citoyenne » qui permettra de sécuriser notre commune.

Ces différentes actions sont les pièces d'un puzzle qui ne pourra être terminé sans la participation de chacun et chacune de nous, sans le respect mutuel de nos concitoyens.

Dépérissement en Forêt Communale

Les sécheresses et canicules de ces trois dernières années ont laissé des traces dans la Forêt Communale. Il suffit de se promener pour constater la mortalité importante des épicéas et des frênes. Cet été a marqué un tournant pour le hêtre où d'importants rougissements des feuilles ont été observés.

En plus de cette pigmentation, le hêtre, principale essence de la Forêt Communale, a connu des défoliations précoces. Cette situation, déjà vécue en 2003, a surpris par son ampleur.

Il est intéressant d'observer sur les photos que la diversité des peuplements forestiers, qui résulte du travail effectué depuis des années, permet de maintenir un couvert forestier avec le chêne sessile, l'alisier, le merisier et l'érable champêtre qui sont restés verts.



Les tiges qui dépérissent et qui ont encore de la valeur seront récoltées. Sinon, elles seront maintenues sur pied et marquées d'un triangle. Elles enrichiront la forêt communale d'un réseau d'arbres écologiquement remarquables, en particulier pour les oiseaux.

L'avenir de certaines essences semble aujourd'hui menacé mais l'adaptation de la sylviculture devrait permettre d'anticiper les crises sanitaires à venir. Pour conclure, la situation est alarmante sans pour autant être désespérée.

Comme l'an passé, les végétaux ont souffert de la sécheresse. Amplifiée par les restrictions d'eau imposées par les services de la Préfecture, la situation a été catastrophique pour de nombreux arbustes et plantes vivaces qui ont dépéri (leur remplacement étant prévu dans les prochains mois).

Les agents municipaux, en charge de l'entretien des espaces verts, ont réussi malgré tout à préserver une grande partie de plantations et à minimiser les pertes.

Jardins des Pâquis (Neuf-Moulin, Roubie et Savonnières)

À ce jour, on dénombre 34 personnes qui exploitent les parcelles communales, mises gratuitement à leur disposition. La Commission Environnement a travaillé sur la refonte du règlement et sur la rédaction d'un bail de location qui seront prochainement adressés à tous les exploitants.

Toute nouvelle personne, désireuse de cultiver une parcelle, doit en faire la demande écrite au Maire. Après accord et affectation de la parcelle cultivable, le futur exploitant devra remplir et signer un bail de location d'un an et s'engager à respecter les clauses du règlement.



Jardins Partagés

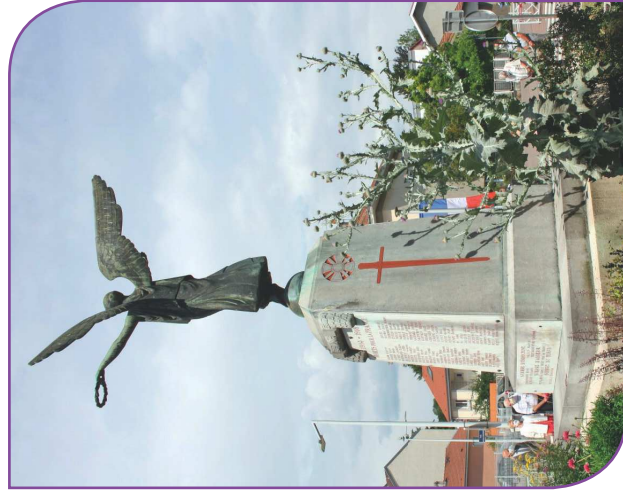
Les jardins partagés répondent aux besoins des personnes qui ne possèdent pas de jardin. Cultivés et entretenus par un groupe d'habitants, ils sont des lieux d'échanges et de partage et permettent de créer du lien social.

Un groupe de travail, qui s'est constitué sur le sujet, avec le concours du Pays Terres de Lorraine et des Francas, fait appel aux bonnes volontés pour étudier l'implantation d'un jardin partagé sur notre commune, de manière associative ou collective. Toute personne intéressée peut s'adresser auprès des services administratifs de la mairie.

Cimetières

Par manque de places disponibles et de possibilité d'agrandissement, la commune a procédé à la reprise de six concessions en état d'abandon, au cimetière de Réhaignes.

Nous rappelons qu'à l'issue de la durée de la concession, les concessionnaires ou leurs ayants-droits ont 2 ans pour renouveler la concession. Passé ce délai, la commune peut reprendre la concession à tout moment. Ce règlement s'applique également pour les columbariums.

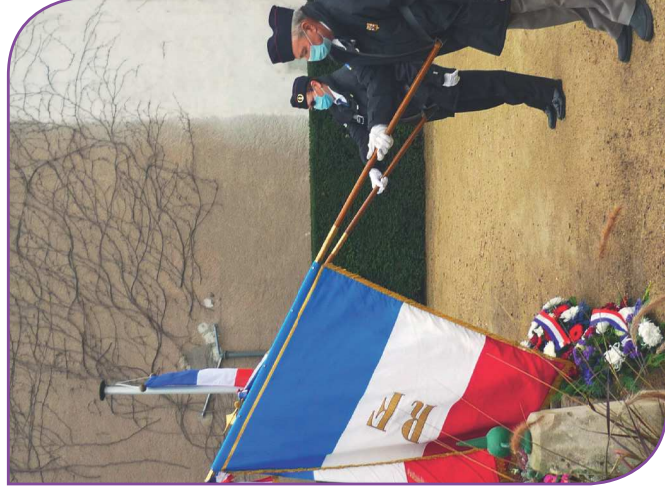


Dans l'esprit de montrer notre attachement au devoir de mémoire, les cérémonies patriotiques se sont déroulées en comité restreint, comme demandé par les services de l'Etat.

D'ailleurs, au 11 novembre, c'est avec regret que les élèves de l'école primaire du Luton n'ont malheureusement pas pu participer à la cérémonie, interpréter le chant de la Marseillaise et lire des poèmes de poilus qu'ils avaient préparés pour l'occasion.



Madame Francine PETIT, Présidente du Souvenir Français Toul Nord, a souhaité mettre un terme à son mandat. C'est avec émotion que nous avons appris la nouvelle et nous profitons du moment pour vivement la remercier du travail effectué durant toutes ces années avec le Souvenir Français, les associations patriotiques et la commune de Foug, et aussi pour sa disponibilité et son dévouement. Nous lui vouons un grand respect, une grande considération et lui souhaitons une bonne continuation auprès des siens.



Le Souvenir Français fait appel à candidature pour reprendre le flambeau de cette association. N'hésitez pas à vous porter candidat afin de soutenir et d'éterniser le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour reconquérir notre liberté.

Le **C.C.A.S** anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Christiane GEORGES, Vice-présidente, assure tous les quinze jours une permanence en mairie le mercredi matin. Elle participe aussi à une réunion mensuelle avec l'UDCCAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale) et la CTASF (Commission Territoriale des Aides Sociales FacultatIVES).



Au cours de l'année écoulée, entourée de son équipe, elle a poursuivi de nombreuses missions d'aides et différentes interventions. Parmi elles, on retiendra :

- Le repas de nos Aînés qui a eu lieu le 25 janvier. Moment de convivialité autour d'un délicieux repas à la salle Jean Ferrat, apprécié par les 224 convives présents.

À l'heure qu'il est, nous ne savons toujours pas quand pourra avoir lieu le repas des Aînés cette année.



- Des séances de sophrologie et des cours d'initiation à l'informatique qui ont eu beaucoup de succès en début d'année 2020. Une réflexion est en cours pour réitérer ces deux activités prochainement.

- Des appels téléphoniques hebdomadaires aux personnes âgées de plus de 75 ans, initiés au mois de mars et qui perdurent aujourd'hui, à raison de 2 appels par mois, afin de continuer à leur venir en aide, à les rassurer et à maintenir un lien social, en n'oubliant personne.

- Une première distribution de masques, assemblés par des bénévoles, a été assurée en porte à porte auprès des personnes à partir de 65 ans au mois de mai, une deuxième, pour tous les habitants, a eu lieu à la salle Jean Ferrat au mois de juin et enfin une troisième, aux enfants de l'école primaire du Luton, en novembre.

Nous rappelons que, pour les habitants qui n'en ont pas encore eu, des masques lavables sont disponibles en mairie, aux jours et heures d'ouverture.

- Peu avant Noël, 134 colis garnis ont été distribués aux personnes de 80 ans et plus, aux 80 résidents de l' EHPAD de Foug, à ceux de RION à Toul (6), de Commercy (2), de Royaucourt (1) et Vaucouleurs (1).

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE FOUG

Directrice des Services
Mme CISOWSKI Sophie

SERVICE ACCUEIL ET COMPTABILITÉ

RESPONSABLE

Mme RIDOZ Béatrice

Mme BEAUPLÉT Dominique
Mme BROUET Marine
Mme BURNEL Isabelle

SERVICE ÉCOLE

ATSEM

Mme BAINVILLE Marie-Claude
Mme PFLIEGER Anne-Françoise
Mme SIMON Sylvie

PÉRISCOLAIRE-CANTINE

Mme BATAIL Sandra
Mme CAVARÉ Hélène
Mme DELAUNAY Corinne

SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

BIBLIOTHÉCAIRE

Mme NICOLAS Sandrine
ADJOINT D'ANIMATION
Mme PINHO Sophie

GARDE CHAMPÊTRE

Poste à pourvoir

SERVICES TECHNIQUES

RESPONSABLE

M. DIDELOT Laurent

VOIRIE, EAU, ESPACES VERTS,
BÂTIMENTS

M. CLEMENT Mickaël
M. COLOMBAT Sylvain
M. GUYOT Joël
M. MOSSER Jérémie
M. RAVAT Philippe
M. STAROSSE Sylvain

GARDIENNAGE, ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mme BONHOMME Christine
Mme DELAUNAY Corinne
Mme GINOUVES Sandrine
Mme GODOU Armelle
Mme HECHT Claudine
Mme SAINTECROIX Murielle

**Les services publics de la CC2T (Communauté de
Communes Terres Touloises) en direct**

(Voir flyer CC2T inséré dans le présent FOUG' À LA UNE)

Mobilité et transports :

La CC2T, avec la société Terres Touloises Mobilité (groupe Prêt-à-Partir), a mis en place un réseau de transport sur l'ensemble des 41 communes de son territoire et assure en même temps les transports scolaires.

Déchets :

Collecte, traitement et valorisation des déchets font partie des compétences assurées par la CC2T. Par conséquent, elle gère les ordures ménagères et assimilées, les recyclables, les encombrants et déchets toxiques, les déchets verts et les textiles.

Eau et assainissement :

Afin de garantir un service de qualité auprès de tous les abonnés du territoire, la CC2T assume ces deux compétences quels que soient les différents modes de gestion existants.

Centre Aquatique Ovide :

Le Centre aquatique Ovide d'Ecrouves propose différents équipements pour la détente, la nage sportive et la pratique de la plongée.

Retrouvez toutes les infos pratiques (formulaire, horaires d'ouverture, tarifs, règlements, ...) en contactant la CC2T aux coordonnées suivantes :

www.terrestouloises.com
03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com

Mois	Date	Horaire / Lieu	Manifestation	Organisateur
JANVIER	Du 12 janv. au 6 fév.		Exposition « D'Émile Gallé à Eugène Vallin »	Bibliothèque
	Samedi 23 Janvier	20h30 - Salle Jean Ferrat	Concert - Fuite de Jazz	Municipalité
	Samedi 30 Janvier	12h - Salle Jean Ferrat	Repas des Minés, reporté à une date ultérieure	Municipalité
	Mardi 9 Février	16h30	Kamishibai Histoires contées	Bibliothèque
FÉVRIER	Dimanche 14 Février	Après-midi - Salle Jean Ferrat	Concours de Belote à confirmer	L'atelier des Foug'As
	Vendredi 19 Février	18h00 - Salle Jean Ferrat	Concours de Soupes	Municipalité
	Vendredi 19 Février	19h30 - Salle Jean Ferrat	Remise des Prix maisons Fleuries/Illuminées	Municipalité
	Samedi 20 Février	20h30 - Salle Jean Ferrat	Humoriste - CHRAZ	Municipalité
	Dimanche 21 Février	14h - Rues de Foug/Salle J.Ferrat	Carnaval/Concours de déguisements	Municipalité
	Samedi 13 Mars	Salle Jean Ferrat	LOTO à confirmer	T.B.C
MARS	Mardi 23 Mars	16h30 Histoires racontées	« Quel radis dis donc » et « Le loup »	Bibliothèque
	Samedi 27 Mars	9h - Départ place de la Gare	Nettoyons Notre Ville	Municipalité
	Samedi 27 Mars	20h30 - Salle Jean Ferrat	Théâtre - La Planche à Goniches	Municipalité
	Vendredi 2 Avril	16h30	Atelier créatif sur le thème de Pâques	Bibliothèque
AVRIL	Samedi 3 Avril	20h30 - Rue Demangevignes	Nuit de la Chouette	A.F.O.P.N
	Samedi 3 Avril	10h - Chasse aux œufs	Complexe Multi Sports	Municipalité
	Mercredi 7 Avril	Salle Jean Ferrat	Après-midi Intergénérationnelle à confirmer	Municipalité
	Avant le 23 Avril	Inscriptions en Mairie	Concours des Maisons Fleuries	Municipalité
	Dimanche 25 Avril	16h30 - Salle Jean Ferrat	Concert - Le Grand Jazz de la rue St-SIGISBERT	Municipalité
	Lundi 26 Avril	16h30	Kamishibai Histoires contées	Bibliothèque
MAI	Du 18 Mai au 15 Juin		Exposition « Street Art »	Bibliothèque
	Samedi 15 Mai	Après-midi - complexe Multisports	Concours de pétanque	L'atelier des Foug'As
	Mardi 25 Mai	16h/19h30 - Salle J.Ferrat	Don du Sang	Association Des donneurs de Sang
	Vendredi 21 Mai	20h - Salle Jean Ferrat	Boum du Collège à confirmer	APE du Collège
	Dimanche 30 Mai	16h30 - Salle Jean Ferrat	Théâtre - « Vacances de merde.com »	Municipalité
JUN	Dimanche 13 Juin	Salle Jean Ferrat	Audition FORTISSIMO	Fortissimo
	Vendredi 18 Juin	16h30	Ateliers créatifs	Bibliothèque
	Samedi 19 Juin	Journée	Le jardin des Livres	Bibliothèque
	Samedi 26 Juin	14h - Complexe Multisports	7èmes Faouinades et Concours de pétanque	Municipalité
	Samedi 26 Juin	19h - Quartier des Sources	Concert STANLOR - Feux de la Saint-Jean	Municipalité

Mois	Date	Horaire / Lieu	Manifestation	Organisateur
JUILLET	Mardi 13 Juillet	19h - Stade Municipal	Animation musicale et feu d'artifice du 14 Juillet	Municipalité
AOÛT	Samedi 14 Août	19h - Parking Rue Marbourg	Apéritif Festif avec animation musicale	Municipalité
	Dimanche 29 Août	Rues Dr Schneider & Luton	Brocante	T.B.C et US Foug
	Samedi 4 Septembre	10h /17h - Salle des Sports	Journée des Associations	Municipalité
SEPTEMBRE	Du 7 au 28 Septembre		Exposition « Romans policiers du monde »	Bibliothèque
	Mardi 7 Septembre	16h/19h30 - Salle J.Ferrat	Don du Sang	Association Don du Sang
	Sam. 18 - Dim. 20 Sept	Salle Jean Ferrat	Spectacle Danse Country	Milwaukee Country Dancers
	Dimanche 26 Septembre	16h30 - Salle Jean Ferrat	Concert Harmonie de Commercy	Municipalité
OCTOBRE	Samedi 2 Octobre	Rues de Foug	Broches de l'Amitié à confirmer	C.C.A.S
	9 & 10 Octobre	Salle Jean Ferrat	Salon des Arts - "Couleurs Fauvines"	Municipalité
	Vendredi 15 Octobre	18h30 - Salle Jean Ferrat	Spectacle pour enfants	Municipalité
	Mardi 19 Octobre	16h30 Histoires racontées	« La souris qui cherchait un mari »	Bibliothèque
	Dimanche 24 Octobre	19h/20h - Parcours de Santé	Sentier de La peur - Halloween	L'atelier des Foug'As
NOVEMBRE	Samedi 30 Octobre	20h30 - Salle Jean Ferrat	Théâtre Troupe Accro scène	Municipalité
	Mardi 9 Novembre	16h30	Kamishibai	Bibliothèque
	Samedi 20 Novembre	20h - Salle Jean Ferrat	Loto	Gaule d'Ourches
	Dimanche 28 Novembre	16h30 - Salle Jean Ferrat	Concert - BARZINGAULT	Municipalité
DÉCEMBRE	Dimanche 5 Décembre	Rues de Foug	Défilé de la Saint-Nicolas	Municipalité
	Mardi 7 Décembre	16h/19h30 - Salle J.Ferrat	Don du Sang	Association Don du Sang
	Du 1 au 17 Décembre	Inscriptions en Mairie	Concours des Maisons Décorées et Illuminées	Municipalité
	Mercredi 15 Décembre	14h	Heures des histoires de Noël	Bibliothèque
	Dimanche 19 décembre	16h30 - Salle Jean Ferrat	Théâtre « Love Circus »	Municipalité

Prix de l'eau :

Depuis le 01 janvier 2020, la compétence eau a été transférée à la C.C.2T. Pour les interventions courantes, une convention de partenariat a été signée entre la C.C.2T. et la Mairie de Foug afin que les agents techniques de la commune puissent intervenir rapidement.

Le prix de l'eau a été maintenu à 1,15 €/m³ (eau et taxe de prélèvement) par la C.C.2T. pour encore deux années. A ce prix, il convient d'ajouter la taxe antipollution reversée à l'Agence de l'Eau.

Rappel : Pour tout problème relatif à l'eau, un numéro est à votre disposition à la C.C.2T.

Tel : 09 74 19 55 55.

Ravalement de façade :

Les conditions d'obtention de la prime Municipale sont les suivantes :

- Tous les immeubles de plus de 20 ans d'âge.
- Toutes les façades visibles du domaine public.
- Les travaux peuvent être réalisés par des entreprises ou par les propriétaires eux-mêmes.
- Le montant de la prime est fixé à 20% du coût des travaux TTC limité à 68,60€ du m².
- Le montant maximum de la prime Municipale est de 1524,50€ par immeuble.

Vous pouvez vous renseigner lors des permanences du C.A.L. (Centre d'Amélioration du Logement) à la Mairie de la Commune de Foug, le 1er vendredi de chaque mois de 13h30 à 15h30 ou directement au C.A.L. de Meurthe & Moselle au 03.83.30.80.60 (Du lundi au jeudi de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 13h00 à 16h00) - Egalement par mail : cal@54.org

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone ou par Mail.

Élections

Il est possible de vous inscrire 6 semaines avant la date des élections. Attention, en 2021, les élections départementales et régionales peuvent être reportées en juin en raison de l'épidémie de Covid 19.

Un citoyen de l'Union européenne peut voter en France pour les élections européennes et les élections municipales s'il est inscrit au préalable sur les listes électorales.

Location de la salle Jean Ferrat :

La Salle Jean Ferrat est un bâtiment, propriété de la commune. Le Conseil Municipal établit un règlement définissant les modalités de location et d'utilisation, ainsi que le montant.

Pour toute demande de location, un courrier doit être adressé à Monsieur Le Maire de Foug.

Ce courrier doit comporter l'indication de la ou des dates et heures souhaitées et l'objet de l'utilisation.

Si la location est acceptée, un dossier sera alors envoyé au demandeur accompagné du règlement de la salle. Ce règlement étant par ailleurs disponible sur simple demande en Mairie.

Tarifs location de la Salle Jean FERRAT (En €)

	EN SEMAINE sauf jours fériés	SAMEDI ou DIMANCHE et jours fériés de 8h à 24h	Fin de semaine du VENDREDI 19h au DIMANCHE 24h
ASSOCIATIONS LOCALES	100€	130€	280€
PARTICULIERS LOCAUX	120€	200€	400€
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	240€	300€	600€
PARTICULIERS EXTÉRIEURS	260€	340€	640€
ENTREPRISES	340€	540€	1040€

La Commune est la collectivité la plus proche des citoyens. Elle intervient dans des domaines divers qui concernent votre vie quotidienne et celle de vos familles.

À travers cette Édition Spéciale, la Ville de Foug souhaite vous apporter un maximum d'informations qui sont, pour la plupart, déjà accessibles par l'intermédiaire des services d'accueil de la Mairie et sur le site Internet de la Commune www.foug.fr.

Par ces supports et d'autres, comme les bulletins « Foug à la Une » et « Foug à la Une - Édition Spéciale » et le panneau d'informations, nous souhaitons améliorer l'information et la Communication.

Un nouvel outil vous est à présent proposé. Il s'agit de l'application « Panneau Pocket » qui vous permet de recevoir en temps réel les alertes de la Commune. Pour bénéficier de ce nouveau service, il vous suffit d'installer l'application sur votre smartphone, c'est gratuit.

Le Personnel Communal

Pas moins de 25 agents contribuent à la bonne marche de notre Commune avec compétence, professionnalisme et courtoisie.

Les agents peuvent bénéficier d'une titularisation sous réserve de conditions d'ancienneté. En 2019, 2 agents ont été titularisés, en 2020 ce fut le cas pour 1 agent.

Suite au départ de M. PEUREUX, le recrutement d'un nouveau garde champêtre est en court en collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique.

Les missions du garde champêtre seront principalement les suivantes : surveillance du respect

LES LIEUX ET SERVICES PUBLICS

LA MAIRIE

Le service accueil se situe au :

36 rue François Mitterand.

Téléphone : **03 83 62 70 26**

Site internet : **www.foug.fr**

LUNDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30
MARDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30
MERCREDI	10h00 à 12h00
JEUDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30
VENDREDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30

des règles de stationnement et de circulation, délivrance et surveillance des demandes d'autorisation de voirie, surveillance des travaux et des autorisations d'urbanisme.

Ces missions seront susceptibles d'évoluer sur demande du Maire.

Les infrastructures scolaires

Notre Commune dispose de deux établissements scolaires qui accueillent les enfants de maternelle à l'école des Tilleuls et de primaire à l'école du Luton.

Le Collège Louis Pergaud complète le paysage pédagogique dont dispose la Commune.

NOM	ADRESSE (Contact)	TÉLÉPHONE
C.C.A.S.	Mairie de Foug	03 83 62 70 26
BIBLIOTHÈQUE LOUIS ARAGON	12 rue Jules Ferry	03 83 62 73 26
SALLE JEAN FERRAT	Rue du Général Leclerc	03 83 62 73 11
SALLE DES SPORTS	Rue du Général Leclerc Impasse de la Boissette	03 83 62 60 58 ou 03 83 62 70 26
STADE MUNICIPAL	Rue du Stade	

Autres numéros utiles

NOM	ADRESSE (Contact)	TÉLÉPHONE
MISSION LOCALE	Bibliothèque de Foug Mme Ugolini	03 83 62 73 26
BUREAU DE POSTE	5 Rue du Docteur Schneider	36 31
GENDARMERIE	Rue du Luton	03 83 62 70 21
EHPAD	Rue du Général Leclerc Impasse de la Boissette	03 57 82 00 00
URGENCE COMPÉTENCE «EAU»	C.C.2T.	09 74 19 55 55

NOM	NOM DU PRINCIPAL	ADRESSE	TÉLÉPHONE
LE COLLÈGE			
COLLÈGE LOUIS PERGAUD	M. ANSELLEM	33 rue du Général De Gaulle	03 83 62 60 11
LES ÉCOLES			
NOM	NOM DU PRINCIPAL	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ÉCOLE MATERNELLES DES TILLEULS	MME. TROUSSON	3 rue Jules Ferry	03 83 62 70 86
ÉCOLE PRIMAIRE DU LUTON	MME. LAROCHELLE	Rue du Luton	03 83 62 71 53

PETITE ENFANCE

Assistants Maternelles (ASSMAT) :

Informations auprès du Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M) - Tel. : 03.83.63.26.86 ou email : rampe@maire-toul.fr

Mille Pattes :

Géré par le Conseil Départemental 54, on y propose de nombreuses activités : des ateliers de psychomotricité d'éveil musical, de découverte et d'approche des livres, des sorties.

Les activités du RAMPE et des Mille Pattes se déroulent sur le site de l'ancienne école des Sources (42 rue du Carrelage).

JEUNESSE

Périscolaire :

Ecole Primaire : Accueil de 7h15 à 8h15 – 11h15 à 13h15 avec restauration au Collège L. Pergaud - 16h15 à 18h00. Pour plus d'informations, contacter les Francas.

Ecole Maternelle : Accueil de 7h30 à 8h30.

De 11h30 à 13h30 avec restauration dans le logement de la salle des sports qui a été réhabilité et équipé en conséquence avec du matériel professionnel. Accueil de 16h30 à 18h00. Pour plus d'informations, contacter la Mairie.

CLSH / Pass'port :

À chaque vacances scolaires, la Commune, en partenariat avec les Francas, propose aux enfants de participer aux activités du Centre de Loisirs Sans Hébergement. Les documents nécessaires aux inscriptions sont transmis par les écoles. Les adolescents, âgés de 11 ans et plus, peuvent s'inscrire au Pass' Sport Culture (Francas et Collège).

FRANCAS :

2 rue de Laneuveville à Foug - Tel. : 09.52.56.26.50 - Email : i.weyh@francas54.org

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et les lundis et jeudis de 13 h 30 à 15 h 00.

SOLIDARITE

Inscriptions au Bois des Anciens :

Conditions :

Être âgé de 65 ans, se chauffer au bois.

Les inscriptions se font entre mi- octobre et mi-novembre de chaque année, à l'accueil de la Mairie.

Cela ouvre droit à 4 stères façonnés. Le bois sera coupé à la longueur voulue (25, 33 ou 50 cm), fendu et livré devant le domicile du bénéficiaire.

Tarif :

La Commune prenant en charge 40% du montant total des 4 premiers stères, les autres stères, jusqu'à concurrence de 10 stères, seront pris en charge intégralement par la bénéficiaire.

Colis des Aînés :

Par le biais du C.C.A.S, nos aînés de plus de 80 ans bénéficient d'un panier garni. La Commune honore également ses centenaires en leur offrant un joli bouquet de fleurs.

Les personnes âgées originaires de Foug, se trouvant dans des E.H.P.A.D, quel que soit leur âge, reçoivent également la visite des membres du C.C.A.S pour la remise d'un colis.

Repas des Aînés :

Nos anciens de plus de 65 ans sont conviés à un repas tous les ans en Janvier, au son d'un orchestre, il s'agit pour tous de se retrouver lors d'un moment convivial. En raison des contraintes sanitaires, le repas 2021 sera repoussé à une date ultérieure.

Pompiers :

Si de jeunes Fauvins souhaitent s'engager, le corps de Toul recrute. Les engagements J.S.P (Jeunes Sapeurs Pompiers) sont ouverts aux jeunes de 12 à 16 ans, la formation se déroule tous les samedis après-midi, hors-vacances scolaires.

Don du Sang en 2020 entre 16h et 19h à la salle Jean FERRAT :

Mardi 25 Mai – Mardi 7 Septembre –

Mardi 7 Décembre

CADRE DE VIE

Ordures ménagères :

Le ramassage des bacs individuels s'effectue les lundis matins (sauf jours fériés exception faite du 1er janvier, du 1er mai, du 25 décembre, si ceux-ci tombent un lundi).

Les containers doivent être sortis le dimanche soir et rentrés le lundi après la collecte. Cette disposition est prévue par le règlement de voirie communal et son non-respect peut entraîner une amende.

Des plates-formes de conteneurs pour les déchets recyclables (papier, verre, carton, emballages, bouteilles en plastique...) sont à votre disposition dans toute la Commune.

Rappel : Tout dépôt sauvage sur le territoire communal sera sanctionné d'une amende de 150€.

Règlement de voirie :

Le règlement de voirie réglemente les utilisations de la voirie et de ses accessoires (trottoirs, usoirs...) par les particuliers car nul ne peut utiliser le domaine public sans autorisation préalable.

Ce règlement définit notamment :

1- Les permissions de voirie :

- Les permissions de stationnement ou de dépôt et d'occupation superficielle qui comprennent l'installation d'ouvrages ou d'objets divers non fixés ou scellés dans le sol (table, bac, étalage, kiosques démontables, échafaudages, dépôt provisoires, etc.).

- Les permissions d'occupations qui comportent emprise du sol ou du sous-sol au moyen d'ouvrages y adhérent et modifiant l'assiette de la voie publique.

2- Le régime des travaux sur le domaine public et les prescriptions techniques de réfection des voiries.

3- Les obligations de voirie applicables aux riverains (entretien des trottoirs et caniveaux, entretien et taille des plantations, régime des entrées charretière,...)

Accès à la déchetterie :

L'accès à la déchetterie se fait à l'aide d'une carte pour actionner la barrière d'entrée. La CC2T invite la population à se la procurer. Elle est gratuite.

Comment obtenir la carte ?

Les propriétaires, et non les locataires, doivent remplir, signer puis retourner à la CC2T le formulaire reçu à leur domicile. La carte est envoyée par voie postale. Gratuite, elle coûte 8 € en cas de perte.

Comment ça marche ?

Chacun badge sur la borne installée à l'entrée qui actionne l'ouverture de la barrière. Attention, l'accès à la déchetterie est impossible sans carte, un dégagement pour faire demi-tour est prévu.

Combien de passages ?

Le nombre de passages est limité à 18 par an, mais la carte peut être recreditée en cas de travaux ou de déménagement. « L'idée est qu'il y ait moins de voyages, mais avec plus de déchets à bord », indique Stéphane Boeglin, responsable du pôle environnement à la CC2T. Moins de passages

améliorent la sécurité sur le site. La déchetterie peut en effet voir défiler jusqu'à 500 voitures par jour, parfois très peu chargées.

Horaires :

les horaires en hiver (1/11 au 31/3) ouverture du lundi au samedi (sauf jeudi matin) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

En été (1/04 au 31/10), du lundi au samedi (sauf jeudi matin) mêmes horaires le matin mais avec une fermeture à 18 h. Pas d'accès les dimanches ni jours fériés.

Et les Pros ?

Autre mode de fonctionnement également pour les entreprises qui génèrent des déchets autres que des ordures ménagères, bien sûr. Leur accès à la déchetterie n'étant toujours pas possible et la communauté de communes ayant abandonné la vente de tickets au volume, les sociétés sont donc invitées à se rapprocher individuellement des prestataires chargés de traiter les déchets générés : ferrailles, déchets verts, gravats...



Naissances en 2020 :

ALVI Mathieu - BIGEREL VAGNER Tyago - DELOY Thao - DIETERLEN Anna - DONADEI Marius - DUGNY Paul - DUMONT Evan - GRENIER Ema - GRENIER Maëlyne - ITARRE VILLEMIN Wylson - JANNONE Mercèdes - KOSTRZEWA Bryan - LAMBERT Aaron - LANGLOIS FROELIGER Elsa - LÉCOSSOIS Candice - LOPPE Eléna - MARINO Liam - NEIVEVANS Romain - NICOLAS Tyago - NOL Carmen - OLLMAN Landry - PORET Callie - POUGEUX Nathanaëlle - SERVEAUX Jade - THIEBAUT Gabriel - VANGERMÉ Logan - VAUTHIER Chloé

Mariages en 2020 :

BÉRARD Jean / WEIDMANN Josiane
EZUBE Djies / HABLIZIG Isabelle
HERVIEUX Lionel / CHAMPOUGNY Sandrine
MBAITA Tharcisse / BROQUIN Maïté
MONTEIRO TEIXEIRA Gabriel / BECKER Sophie
ROXOT Christophe / HEYMS Kelly
TINCELIN Pierre / GIUDICI Mélissa

Décès en 2020 :

BARDY Anne-Marie née GANDIOLLE - BIANCHI Ginette née LEFÈVRE - DARD Rémi - DERATTE Marie-Thérèse - DURAND Denis - DURAND Claudine née LARCHER - FERRAZ DE JESUS Joao - FLAMANT Ginette née IDOUX - FRANÇOIS Colette née BIGORGNE - GATTO Francis - GAUDIN Gilles - GIULIODORI Yvonne née BEAUSIRE - GODARD Marcel - HERRY Marie-Noëlle née LADINE - HUTTEAU Bernadette née LEDRICH - JAKUBIAK Huguette née TOKARSKI - JAROSIK Renée née PERRIN - JOLAIN Daniel - KOHRMANN Michèle née BERTIN - LARATTE Jeannine née LEROY - LEPARGNEUR Solange née TAVERNIER - MAAYOUFI Hafsia née MAACHI - MAREK Jean - MAUREL Claudie née MANIER - MAURY Maurice - MAYERY Armelle née BLANQUÉ - MAZELIN Michèle née DEBART - PIERSON Fabrice - POLIN Rolande née FERRY - POIROT Marie née SIMONET - POTARD Marthe née ANTOINE - RIVAUD Geneviève née DEHNIG - ROGER Pierre - SABATTINI Bruno - SOLIS Suzanne née TRIDON - SUISIGNIER Hervé - SUISIGNIER Fernande née MULLER - SULAK Annette née CLÉMENT

C

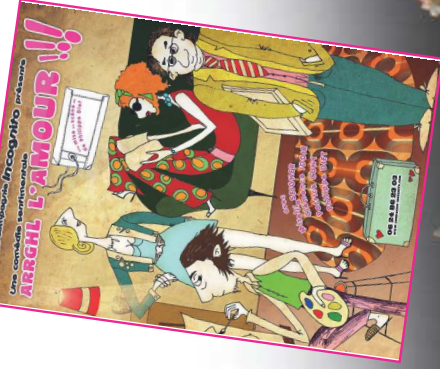
oncerts, Spectacles, Animations

L'année 2020 a été éprouvante pour tous. La quasi-totalité des animations et spectacles, prévus à partir de mars, a été annulée. Seules deux séances de cinéma, en septembre, ont pu se tenir et il s'agissait d'une première.

La commission Culture-Animations et Festivités vous a préparé une programmation 2021 très riche et espère que cette nouvelle saison festive et culturelle à venir pourra se dérouler normalement.

SÉANCE DE CINÉMA GRATUITE
Ferdinand
 Film d'animation
 16h30 - Salle Jean Ferrat - Roug
 Réservation obligatoire
 Masque pour les plus de 10 ans
 Samedi 26 Septembre

SÉANCE DE CINÉMA GRATUITE
BOHÉMIEN RHAPSODY
 Film
 20h30 - Salle Jean Ferrat - Roug
 Réservation obligatoire
 Masque pour les plus de 10 ans
 Samedi 26 Septembre



Concert de Tex'O



Jury du Concours de soupes



Lauréats maisons fleuries et illuminées



Batukada - Défilé du Carnaval



Lauréats du Concours de soupes



Associations Sportives



Badminton Club de Foug



U.S. Foug



Tennis de table



Volley Club



Gaule d'Ourche Foug



Sport pour tous



A.C.C.A.



Judo Club de Foug



Associations Culturelles



Rotor club Faouin



A.F.O.P.N.



A.P.A.M.



Association des Donneurs de sang



Club Rencontre et Amitié



Foug'As - Tricot





Foug'As - Couture



La Clef de Sol



Milwaukee Country Dancers



Radio Club des Écouteurs Lorrains



Scrabble



Tart'In

Pass' Sport Culture

Format particulier également pour l'édition du Pass'sport culture 2020 ... les adolescents du territoire (Foug, Choley, Lay-Saint-Rémy, Trondes), âgés de 11 à 16 ans, ont pu bénéficier de sorties et activités ajustées aux différents protocoles.

Activités sportives et culturelles en plein air très variées : tir à l'arc, badminton, foot, tennis de table, hip-hop, jeu de piste à Nancy, gyropode, Un grand merci à Brigitte Giroux, Lisa et Clément.

Sortie à Nigloland



Cinéma en plein air



Jeu de piste urbain à Nancy



Camping à Villey



Gyropodes



Drôles de découvertes en forêt



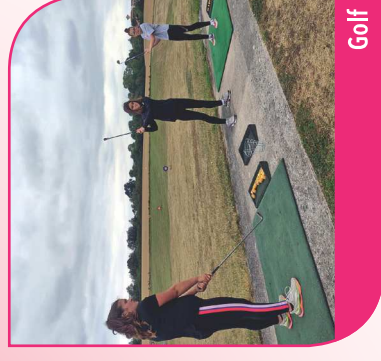
Hip-Hop



Accrobranches

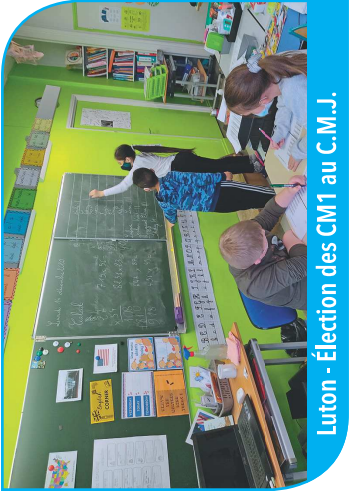


Golf





Luton - CM2



Luton - Élection des CM1 au C.M.J.



Luton - Élection des CM2 au C.M.J.



Luton - Interview de Madame le Maire



Luton - Remise des récompenses



Luton - Élection au C.M.J.



Tilleuls - À la Bibliothèque



Tilleuls - Animation lecture



Tilleuls - Cantine à l'EHPAD



Tilleuls - Rentrée de juin



Tilleuls - Saint-Nicolas



Tilleuls - Semaine du goût



Fort d'une première expérience réussie en 2012-2014 qui a vu naître le Jardin Européen à la Bibliothèque Louis Aragon, le collège Louis Pergaud a porté, pour 2017-2020, un nouveau projet européen Erasmus + « Water for life ». Il s'agissait d'un partenariat avec l'Espagne (Iles Canaries), la Lettonie et la Roumanie.



L'objectif du projet était de montrer que l'eau douce est essentielle pour la vie et qu'il est temps de devenir des consommateurs responsables. Le projet s'est articulé autour de trois grands thèmes : la pollution de l'eau et ses conséquences, les effets des changements climatiques sur l'eau et l'eau comme source d'énergie verte. Chaque semaine, un groupe « pilote » d'élèves motivés s'est réuni sous la responsabilité de Mme ARCIER (professeure d'Histoire-Géographie) et de Mme BONAL (professeure de SVT) pour coordonner les activités communes à tous les partenaires et impliquer tous les collégiens dans cette aventure européenne.



Collège - Stage réussite



Collège - Concours Grande Librairie



Collège - Erasmus milieux aquatiques



Collège - Erasmus reflets d'eau douce



Collège - Rentrée après confinement



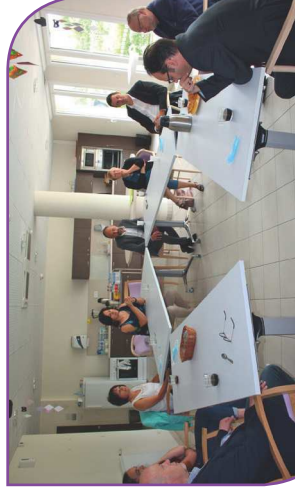
EHPAD - Le Directeur



EHPAD - Anniversaires de janvier



EHPAD - Remise de tablettes



EHPAD - Réunion OHS

GROUPE D'OPPOSITION

« MIEUX VIVRE ENSEMBLE A FOUG »

Chères Faouines, Chers Faouins, Je vous prie de bien vouloir prendre acte que deux élus municipaux de l'opposition ont constitué un groupe d'élus intitulé « MIEUX VIVRE ENSEMBLE A FOUG ». Il s'agit de Madame Monique JAROSIK et de Monsieur David SITTLER qui en assure la présidence.

Depuis le début de notre mandat nous sommes donc deux sur quatre élus de l'opposition de la liste « FOUG TOUS ENSEMBLE POUR L'AVENIR » dont le souhait est de bâtir une opposition vigilante et constructive en nous inscrivant dans différentes commissions municipales.

Les administrés ont le droit d'être mécontents et de s'exprimer mais ne nous trompons pas de cible. Celles et ceux qui oeuvrent au quotidien dans la vie communale n'ont nul besoin de se justifier. Prendre de son temps pour mieux vivre ensemble à Foug passe par du travail, de l'abnégation et implique un esprit de solidarité.

Nous sommes un groupe d'élus d'opposition constructifs. Nous sommes représentés dans différentes commissions communales, au CCAS et à la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Nous votons les projets communaux à condition d'en avoir eu connaissance (communication de la documentation et ou information des dossiers). De nombreuses réalisations ont vu le jour durant ces quelques mois. Notre vision de la démocratie participative c'est d'instaurer un véritable dialogue entre la majorité et nos concitoyens.

Restons solidaires pour assurer à chacune et à chacun en ces moments de crise afin que le débat soit digne car nous avons besoin de mobiliser toutes les énergies. C'est ce que de nombreux concitoyens attendent de nous et vous en conviendrez.

Chères Faouines, Chers Faouins, le groupe « MIEUX VIVRE ENSEMBLE A FOUG » souhaite répondre à vos attentes et préoccupations. C'est la seule feuille de route qui nous anime. Il est illusoire voir utopique de se comporter uniquement sur la critique. Nous sommes les acteurs indispensables à la démocratie locale et notre rôle principal est le contrôle de la collectivité.

Bien à vous,
David SITTLER

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020 (séance du 10 mars)	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 129 077,09€ (dont 83 862,00€ de RAR*)
Recettes	1 129 077,09€ (dont 100 211,00€ de RAR*)
*RAR : Restes à réaliser	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 945 951,46€
Recettes	2 945 951,46€

TAUX DES TAXES COMMUNALES 2020			
TAXE D'HABITATION	GEL DU TAUX DE TH		
	Produit prévisionnel		
Des 2020, l'État compense la perte financière de la commune, qui ne vote plus le Taux de TH, pour une dotation forfaitaire basée sur les recettes de 2017.			410 901€
TAXE FONCIÈRE pour les propriétés bâties	Taux moyen national	Taux départemental	Taux communal
	21,59%	18,64%	16,13%
			Produit attendu
			459 221€

TAXE FONCIÈRE pour les propriétés non bâties	Taux moyen national	Taux départemental	Taux communal	Produit attendu
	49,72%	27,51%	29,63%	11 230€
				Total des produits
				881 352€

Le Conseil Municipal...



**Philippe
MONALDESCHI
Maire**



**Isabel
GASPARD
1ère Adjointe**
Éducation
Enfance-jeunesse
et Citoyenneté
Gestion de la
bibliothèque



**Christophe
LAURENT
2ème Adjoint**
Travaux



**Angela
RICOU
3ème Adjointe**
Vie associative
Intergénérationnel
et Solidaire
Gestion du gymnase
et du stade



**Christian
NEUMANN
4ème Adjoint**
Communication
Culture, Animations
et Festivités
Gestion du C.M.J.



**Bruno
BECK
5ème Adjoint**
Forêt et espaces
naturels
Gestion de la Salle
Jean Ferrat



**Christian
POISSONNIER
Délégué**
Environnement
Gestion des cimetières
Vie patriotique



**Sandrine
GUYOT
Déléguée**
Site Internet



**Christiane
GEORGES
Conseillère
municipale**
Vice-Présidente
du C.C.A.S.



**André
TOUSSAINT
Conseiller
municipal**



**Charlene
MONNERAT
Conseillère
municipale**



**Vélina
WAGNER
Conseillère
municipale**



**Frédéric
CHATIGNON
Conseiller
municipal**



**Brigitte
HUMBERT
Conseillère
municipale**



**Bernard
LEDRICH
Conseiller
municipal**



**Nicole
MOTSCH
Conseillère
municipale**



**Jean-Marie
CALVET
Conseiller
municipal**



**Agnès
PORTUESE
Conseillère
municipale**



**Chantal
MAIREL
Conseillère
municipale**



**David
SITTIL
Conseiller
municipal**
Opposition



**Monique
JAROZIK
Conseillère
municipale**
Opposition



**Anthony
LECLERCQ
Conseiller
municipal**
Opposition



**Raphaël
LOCART
Conseiller
municipal**
Opposition

et ses Commissions

COMMISSION FINANCE :

P. MONALDESCHI ; CH. GEORGES ; A. RICOU ;
B. HUMBERT ; S. GUYOT ; I. GASPARD ; CH. LAURENT ;
B. BECK ; CH. POISSONNIER ; CH. NEUMANN ;
D. SITTIL

COMMISSION TRAVAUX :

CH. LAURENT ; A. RICOU ; B. HUMBERT ; S. GUYOT ;
CH. MONNERAT ; A. TOUSSAINT ; CH. POISSONNIER ;
F. CHATIGNON ; D. SITTIL

COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE,

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS :

CH. NEUMANN ; N. MOTSCH ; CH. MAIREL ;
S. GUYOT ; A. PORTUESE ; V. WAGNER ;
CH. MONNERAT ; J.M. CALVET ; A. BAUDINO

COMMISSION FORÊT :

B. BECK ; A. TOUSSAINT ; F. CHATIGNON

COMMISSION ENVIRONNEMENT :

CH. POISSONNIER ; N. MOTSCH ; B. HUMBERT ;
M. JAROSIK ; CH. LAURENT ; B. LEDRICH ;
J.M. CALVET

COMMISSION ÉDUCATION - ENFANCE,

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ - GESTION DE LA

BIBLIOTHÈQUE :

I. GASPARD ; B. HUMBERT ; V. WAGNER ;
CH. MONNERAT ; CH. WAKEFORD

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE - INTERGÉ-

NÉRATIONNEL ET SOLIDARITÉ - GESTION DU

GYMNASE ET DU STADE :

A. RICOU ; B. HUMBERT ; CH. MONNERAT ;
B. LEDRICH ; J.M. CALVET ; A. BAUDINO

COMMISSION GESTION DU C.M.J. :

CH. NEUMANN ; CH. GEORGES ; A. RICOU ;
B. HUMBERT

COMMISSION SITE INTERNET :

S. GUYOT ; V. WAGNER ; CH. MONNERAT ;
CH. NEUMANN

C.C.A.S. :

CH. GEORGES ; CH. MAIREL ; M. JAROSIK ;
N. MOTSCH ; M.T. GROSJEAN ; G. BOUBEKEUR ;
J.L GILET ; H. PIERROT



Rédaction documentation : Commission Communication - Mairie de Foug - **Rédaction de la publication:** Philippe MONALDESCHI.
Crédits photos : Maurice BEKOUASSA, Fabien BUND, Laurent DIDELOT, Brigitte GIROUX, Michaël GRANDEMENGES, Valérie LAROCHELLE,
Christophe LAURENT, Alain LIES, Philippe MONALDESCHI, Christian NEUMANN, Angela RICOU, Delphine TROUSSON.

Impression : BLG TOUL, 2780 Route de Villey-St-Etienne 54000 TOUL - 06 12 33 80 52
1 300 exemplaires. Parution Janvier 2021.

